

## L'ENFANT

Sexe : Fille  / Garçon

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Âge : .....

L'enfant a-t-il déjà participé à un séjour organisé par la ville : OUI  / NON

Si oui lequel ? ..... Année : .....

## LE RESPONSABLE LÉGAL

Agissant en qualité de : Père  / Mère  / Tuteur autre

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

## SÉJOUR SOUHAITÉ

Titre : .....

Lieu : .....

Dates : .....

Dépôt des bulletins de préinscription à partir du **23 mai 2022**

jusqu'au **17 juin** (pour les séjours juillet)

jusqu'au **24 juin** (pour les séjours août)

en Mairie ou par Mail : [sejours@limeil.fr](mailto:sejours@limeil.fr)

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES SUR LES PRÉINSCRIPTIONS AUX SÉJOURS ÉTÉ 2022

**1** Le présent bulletin ne vaut pas inscription définitive au séjour.

Tous les dossiers seront examinés au regard des places disponibles et des critères de sélection à savoir :

- Priorité aux enfants participant pour la première fois à un séjour organisé par la ville de Limeil - Brévannes
- Mixité filles / garçons
- Être à jour de ses factures auprès des services de la ville
- Absence d'antécédents disciplinaires ayant troublé le fonctionnement d'une activité organisée par les services communaux.

**2** L'inscription définitive sera validée :

- Après complément du dossier d'inscription
- Règlement total de la facture du séjour au plus tard une semaine après le dépôt du dossier

**ATTENTION :** pensez à réactualiser le calcul de votre quotient familial pour bénéficier des tarifs les plus justes (service scolaire : Avis d'imposition + relevé CAF) ou sur le portail famille [www.limeil.fr](http://www.limeil.fr)